

Compte rendu du « comite de suivi » du 24 juin 2013 de l'étude ergonomique sur SIP/CDIF

Il n'est pas traditionnel pour la CGT de rendre compte d'un comité de suivi : d'une part parce qu'elle y est rarement invitée, d'autre part car le statut de ce genre de réunion n'est pas décisionnel: ce qui suit est un point d'information qui fait état à une date donnée de réflexions de la part de la DG.

Ce comité de suivi associe des agents issus des sites étudiés par les ergonomes, des chefs de service et de réseau locaux, ainsi que le bureau mission.

L'essentiel de la discussion a porté sur des échanges « d'impression » entre agents, ergonomes et administration centrale.

Cependant, les ergonomes ont présenté in fine leur vision de la suite de SIP/CDIF, et là, il n'y a aucune surprise : trois scénarii sont exposés, tous aboutissant à une fusion de service. Ils se sont même affranchis des propositions faites par la DG, mais pour aller au-delà ; disparus, donc les PELH et autres « services du cadastre » proposés lors du GT de mai 2012 par JM FENET : « vision ringarde et passéiste » a asséné la DG....

Chacun aura compris, et il n'aurait pu en être autrement : au-delà des beaux discours, les ergonomes ont repris à leur compte les propositions de la Direction Générale excluant de leurs réflexions tout ce qui aurait pu venir les contrecarrer. C'est tout de même l'administration qui paye !!!

Cela jette un flou considérable sur le rôle effectif de ce genre d'études : ont-elles pour rôle de donner un « enrobage ergonomique » à des décisions que la Direction Générale sait a priori rejetées par les personnels et les syndicats ? Se dote-t-elle d'une caution morale invoquant « l'objectivité » du rapport de ces derniers ? D'autant que les propres conclusions rendues par les mêmes ergonomes suite à ladite étude démontraient que les services non fusionnés fonctionnaient globalement très bien avec de plus une très forte technicité.

Pour la CGT, il est inacceptable de se servir de ce type de démarche pour faire avaler tout et n'importe quoi aux agents, au prétexte qu'il s'agit de préconisations des ergonomes qui relaient « les demandes des agents ».

De plus, à l'écoute des débats, la formation devrait faire l'objet d'un effort particulier de la part de la DG : promesse de gascon là encore, puisqu'elle se contente de répéter ce qu'elle disait déjà en 2003 lors des premières expérimentations de CDI/CDIF ; le contexte budgétaire actuel n'est certainement pas de nature à relancer à la DGFIP des opérations massives de formation... les promesses et autres engagements n'engagent que ceux qui les croient !

Chaque collègue se fera son idée, mais pour la CGT, c'est bien à une énorme duperie que se livre l'administration, dans le droit fil finalement de la démarche stratégique. D'ailleurs, la poursuite de la réforme des services du cadastre est bien inscrite dans le calendrier des Mesures du Plan d'Action pour 2014/2016.

Le prochain groupe de travail « cadastre », prévu en septembre (date à confirmer), sera sous haute tension. Les mobilisations et actions prévues devront permettre de faire pencher la balance de l'autre côté !

Montreuil, le 30 juillet 2013

Syndicat national CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

● dgfip@cgt.fr

● www.financespubliques.cgt.fr

● Tél. : 01.55.82.80.80